

RAPPORT ANNUEL 2020-2021

LEUR RÉUSSITE,
NOTRE PASSION!



ÉLÈVE

Mot de la direction

Voici le rapport annuel 2020-2021. C'est sous le thème « Ouvre ton grimoire pour faire le plein de savoirs » que s'est déroulée l'année scolaire 20-21. L'équipe-école a su mettre de la magie dans cette année particulière pour toutes et tous. En effet, la pandémie de la COVID-19 a eu un effet sur nos façons de faire comme équipe-école. En plus de veiller à la poursuite des apprentissages de nos élèves en présentiel tout comme à distance, nous avons dû concentrer nos efforts afin de les soutenir dans le contexte et tout cela, en répondant aux balises ministérielles, de la Santé publique et de la CNESST afin de faire de notre école, un endroit sécuritaire pour tous.

Cependant, malgré les embûches et les obstacles qui se sont dressés sur notre chemin, plusieurs dossiers ont connu de belles avancées en 2020-2021.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de nos élèves.

Au nom de toute l'équipe-école de Jean-Leman et du conseil d'établissement, nous vous souhaitons une très bonne lecture.

Sylvie Beauchemin

Directrice

École Jena-Leman

4 Avenue Champagne

Candiac (Québec) J5R 4W3

Téléphone : 514 380-8899, poste 4131

Télécopieur : XXX XXX-XXXX

Site Web : <https://jeanleman.cssdgs.gouv.qc.ca/>

Courriel : jeanleman@csdgs.qc.ca

Centre de services
scolaire des
Grandes-Seigneuries

Québec

Section parents

Monsieur Mina Moussa, présidence
Monsieur Frédérick Levasseur
Madame Valérie Bernier
Madame Mia Adam
Madame Emmanuelle Tardif
Madame Émilie Blais (substitut)
Madame Nemtanu (substitut)

Section personnel enseignant

Madame Aude Gilone
Madame Annie Longtin
Madame Josée Lebel
Madame Julie Bissonnette
Madame Isabel Girard (substitut)
Monsieur Gaétan Bonneau (substitut)

Section personnel de soutien

Madame Céline Lacourse, éducatrice au SDG

Section service de garde

Madame Rachel Poirier, technicienne au SDG

Section représentant de la communauté

Madame Thérèse Gatien

RENCONTRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Dates des rencontres du conseil

Jeudi 8 octobre 2020
Mercredi 25 novembre 2020
Jeudi 14 janvier 2021
Mercredi 17 février 2021
Jeudi 25 mars 2021
Mercredi 28 avril 2021
Jeudi 27 mai 2021
Mercredi 16 juin 2021

Principaux sujets traités par le conseil

Plan de formation du conseil d'établissement
Règles de fonctionnement du SDG
Grille-matières
projet éducatif
Budget annuel du C.É.
Calendrier scolaire
Critères d'inscription des élèves
plan d'action

Modalités de mise en œuvre du régime pédagogique
Besoins de l'établissement en biens et services
Encadrement des frais chargés
Actualisation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation
Activités éducatives au SDG
Règles de conduite et mesures de sécurité
Service de traiteur
Organisation scolaire
Volet financier du SDG
Budget initial du SDG
Matériel didactique
Listes des fournitures scolaires
Budget de fonctionnement incluant le CE et l'investissement
Date de l'assemblée générale des parents pour septembre 2021
bilan de fin d'Année et rapport annuel

INTRODUCTION ET AVANT-PROPOS

RAPPORT ANNUEL
2020-2021

L'année 2020-2021 est empreinte des efforts concentrés de notre équipe au regard des apprentissages de nos élèves. Ce faisant, nous avons remis sur les rails notre projet éducatif qui avait subi les contrecoups des premiers mois de la pandémie de la COVID-19 lors de l'année scolaire précédente. Grâce à la motivation de nos troupes à développer le plus grand potentiel de chacun de nos élèves et à l'enthousiasme d'être en classe pour les accueillir et les guider tout au long de l'année dans un milieu sain et sécuritaire, nous avons donné le meilleur de nous-mêmes pour les soutenir et veiller à leur bien-être, dans le respect des réalités des familles et de celles des balises ministérielles et de la Santé publique. Tout cela sans oublier les actions pédagogiques – choisies avec soin – qui ont été mises de l'avant pendant cette année marquante.

Le présent Rapport annuel permet ainsi de présenter l'évolution de notre projet éducatif, soit les éléments qui sont en conformité avec la *Loi sur l'instruction publique* ainsi que les éléments marquants de l'année 2020-2021.

Nous sommes d'autant plus fiers de vous le présenter dans le contexte actuel. De constater que nous approchons de plus en plus des cibles identifiées représente un véritable tour de force!

L'année scolaire 2020-2021 nous a permis, une fois de plus, de nous dépasser et de montrer toute l'agilité dont nous avons fait preuve et toute la résilience de nos élèves. Une autre belle année remplie de surprises et de découvertes et un bilan positif, à l'image de nos élèves! Ce sera avec un plaisir renouvelé que nous poursuivrons sur cette lancée pour la prochaine année.

Valeurs du projet éducatif

- RESPECT

Notre école est une petite communauté où le vivre ensemble est nécessaire et l'environnement protégé par chacun est une ressource digne de fierté. La proximité des espaces exige la tolérance et la bienveillance. Les enfants n'auront jamais l'obligation d'aimer tout le monde, mais plutôt celle de respecter toutes les personnes qu'ils devront côtoyer. Nous nous engageons à développer le respect en étant des modèles d'adultes bienveillants, en favorisant l'acquisition d'habiletés sociales et par la suite, en travaillant en collaboration de toutes les familles.

- ENGAGEMENT

C'est le moteur de l'action. La motivation à déployer des efforts pour me permettre de vivre des succès, c'est ce que nous voulons pour chacun et chacune. C'est accomplir une tâche et la compléter. C'est aussi développer son sens des responsabilités. Chaque élève avance en faisant les pas à sa mesure et son élan intrinsèque lui permettra de réaliser des défis dont il sera fier.

- COLLABORATION

Apprendre aux enfants à se réaliser en équipe, c'est un beau cadeau à leur offrir. Nous avons besoin des autres et les autres ont besoin de nous, c'est l'interdépendance qui prend tout son sens. Cet élan de collaboration nous invite à poser des gestes communautaires pour les plus démunis, pour notre environnement et pour les milieux éprouvés. Notre générosité se découvre à travers les autres et fait de nous de meilleures personnes.

Programmes et projets offerts

La capacité d'accueil de l'école Jean-Leman est de 716 élèves pour un maximum de 33 groupes du préscolaire à la 6^e année.

Année scolaire	Nombre d'élèves
2015-2016	707
2016-2017	703
2017-2018	694

Depuis les cinq dernières années, en plus des disciplines enseignées par le titulaire, la grille-matières propose trois spécialités soit l'éducation physique, l'anglais et l'art dramatique.

Le bain linguistique est offert pour certains élèves du 3^e cycle selon des critères préalablement établis. De plus, en moyenne, quatre cent cinquante élèves fréquentent le service de garde selon des horaires variés et environ deux cents élèves s'ajoutent à ce nombre lors de la période du dîner. Un faible pourcentage de nos élèves retourne à la maison pour le dîner. L'organisation de ce service nécessite une planification rigoureuse quant à l'utilisation des locaux à différents moments de la journée et réunit un grand nombre d'éducatrices. Un traiteur est choisi afin que les parents puissent commander en ligne les repas des enfants.

Année scolaire	Nombre d'élèves ayant un code de difficulté selon un besoin spécifique et validé par le ministère
2015-2016	39
2016-2017	38
2017-2018	30

• **Service aux élèves**

Plusieurs jeunes sont intégrés dans nos classes dites ordinaires et pour lesquels nous devons prévoir des moyens et des services afin de répondre à leurs besoins.

Afin de mieux cibler nos interventions, il est souvent nécessaire de prévoir des rencontres avec les personnes qui gravitent autour de ces élèves pour s'assurer d'une concertation qui leur sera profitable.

Au besoin, nous établissons ensemble un plan d'intervention.

Année scolaire	Nombre de rencontres de concertation pour un plan d'intervention. *À chacun des plans s'ajoute une rencontre de révision.
2015-2016	112
2016-2017	89
2017-2018	89

Des ressources professionnelles et professorales accompagnent les enseignants et les élèves afin de mieux répondre à leurs besoins. Tels que des orthopédagogues, une psychologue, une orthophoniste, une psychoéducatrice, des éducatrices spécialisées et des conseillers pédagogiques.

Également, en fonction des besoins, de l'aide aux devoirs peut être offerte pour des périodes déterminées et pour une clientèle nécessitant une aide particulière selon la recommandation du titulaire ou des intervenants scolaires.

• **Administration**

Pour orchestrer l'encadrement de notre organisation et offrir un service à la clientèle digne de mention, l'administration est représentée par deux secrétaires, une direction adjointe et une direction.

C'est une équipe de trois concierges qui s'assure de la propreté des lieux au quotidien.

• **Bibliothèque scolaire**

Depuis plusieurs années le ministère permet aux écoles de bonifier les bibliothèques scolaires. En investissant une part-école, nous recevons une autre part équivalente en subvention ministérielle. Ce qui enrichit les titres de lecture au grand bonheur de nos jeunes lecteurs. L'organisation de la bibliothèque relève de la contribution des bénévoles qui répondent aux jeunes en s'assurant que les livres sont accessibles et bien présentés.

Année scolaire	Sommes investies dans l'achat des livres pour la bibliothèque scolaire
2015-2016	11 688\$
2016-2017	11 806\$
2017-2018	11 522\$
2018-2019	11 382\$

• **Déplacements vers l'école**

Selon un sondage effectué en 2018-2019, dix-neuf pour cent des élèves nous disent prendre l'autobus scolaire pour se rendre à l'école. Également, vingt-deux pour cent de ceux-ci nous disent utiliser les déplacements actifs. Cependant, nous sommes préoccupés par le fait que cinquante-neuf pour cent des parents nous disent préférer les déplacements en voiture, car ils jugent que les déplacements actifs ne sont pas assez sécuritaires pour leurs enfants ou qu'ils manquent de temps le matin.

• **Technologie**

Chaque classe et chaque gymnase profitent d'un tableau interactif. Un laboratoire informatique met à la disposition des élèves 26 portables. Également, l'école est équipée de deux laboratoires portatifs. Les groupes peuvent utiliser des tablettes numériques et des élèves ayant des besoins particuliers profitent de portables (financés par une mesure ou par l'école). Une quarantaine de dictionnaires

électroniques et des dictionnaires adaptés sont également prêtés par l'école aux élèves ayant des besoins particuliers.

Les communications se font majoritairement par courriel et les bulletins sont accessibles par le Portail Parents. Selon un sondage effectué en 2018, les parents et le personnel considèrent qu'ils sont bien informés.

Particularités de l'établissement

L'école Jean-Leman a été construite en deux étapes en 1980 d'abord et un agrandissement en 2007 dans un environnement en évolution au cœur de familles ayant :

- Un intérêt marqué pour l'éducation ;
- Un souci de bien stimuler les enfants, et ce, avant leur entrée à l'école puisque 92 % des élèves du préscolaire ont fréquenté un CPE ;
- Un revenu aisé dont 97 % des parents sont propriétaires de leur résidence ;
- Un niveau de scolarité élevé, puisque 73 % des parents ont réussi des études supérieures et 21 % des études collégiales.

La municipalité de Candiac regroupe trois écoles primaires, une école secondaire, des centres de la petite enfance et deux écoles privées.

Le service de police de la Régie inter municipal du Roussillon fait équipe avec le personnel en répondant assurément à nos urgences, mais surtout en étant un intervenant préventiviste crédible auprès de nos élèves du 3e cycle.

Le service des pompiers nous propose chaque année un encadrement rigoureux nous permettant d'offrir à notre clientèle un milieu de vie sécuritaire en tout temps.

L'équipe du CISSSMO fait partie du territoire et offre des services psychosociaux, une présence hebdomadaire d'une infirmière à l'école, des ressources en santé mentale jeunesse en plus de fournir aux familles un accompagnement pour des besoins spécifiques tels que le volet crise ado famille.

La protection de la jeunesse veille à offrir un soutien aux familles lors de moments difficiles.

La Corne d'Abondance est un organisme présent dans le milieu venant en aide aux plus démunis et nous amène à sensibiliser les jeunes à penser aux autres en posant des gestes concrets de générosité.

La Ville de Candiac loue les blocs sportifs de l'école pour répondre aux besoins des citoyens de Candiac et devient un partenaire des saines habitudes de vie. De plus, les installations municipales, les parcs adjacents, les patinoires et la bibliothèque viennent enrichir la vie scolaire de nos élèves.

Direction

Sylvie Beauchemin

Direction adjointe

Isabelle Joannette

Nombre d'élèves

714 élèves

Du préscolaire à la 6^e année du primaire

Afin de présenter l'évaluation de notre projet éducatif et de rendre compte de la qualité des services que nous offrons, voici une brève analyse de l'évolution des résultats obtenus eu égard aux enjeux et aux objectifs ciblés pour les deux années scolaires 2020-2021 et 2021-2022. Les indicateurs de chacun de ceux-ci seront également présentés ainsi que les résultats obtenus quant aux cibles à atteindre. Il est à noter que les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif de notre établissement s'inscrivent en toute cohérence avec ceux du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022 du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, comme le prévoit l'article 209.2 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Inscrire les trois enjeux qui sont indiqués au projet éducatif de votre école.

Les enjeux

- Agir tôt et soutenir activement les apprentissages de l'élève selon ses besoins.
- Valoriser le souci des saines habitudes de vie dans un monde actif.
- Favoriser la collaboration entre tous les acteurs responsables de la réussite de l'élève.

Les éléments permettant de constater l'évolution du projet éducatif

Lien avec le PEVR	Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats
Agir tôt et soutenir tout au long de son parcours scolaire.	Agir tôt et soutenir activement les apprentissages de l'élève selon ses besoins.	1-Annuellement, maintenir ou diminuer le pourcentage d'élèves ayant 65 % et moins dans la compétence résoudre en mathématique. 2-D'ici 2023, implanter des pratiques communes à l'école qui favoriseront dans un premier temps l'accueil et l'intégration sociale, puis l'intégration linguistique et scolaire des élèves allophones dans notre milieu.	1- Situation de départ : En 2018-2019, 10 % des élèves obtenaient un résultat final égal ou inférieur à 65% dans la compétence résoudre en mathématique. 2. En 2019-2020, une pratique commune est mise en place afin de favoriser l'accueil et l'intégration des nouveaux élèves allophones et issus de l'immigration.	En 2022-2023, réduire de 2 % le pourcentage d'élèves qui obtiendront un résultat final de 65 % et moins dans la compétence résoudre. D'ici 2022-2023, implanter au moins trois pratiques communes qui favoriseront l'accueil et l'intégration des	À la 1 ^{re} étape de 2020-2021, 9,8% des élèves ont obtenu un résultat de 65% et moins dans la compétence résoudre. Deux nouvelles pratiques ont été mises en place. Le projet Alloparents et l'accueil avec interprète lors de la période d'inscription en février.

				nouveaux élèves allophones et issus de l'immigration.	
Développer des milieux de vie qui favorisent l'engagement scolaire de tous les élèves.	Valoriser le souci des saines habitudes de vie dans un monde actif.	<p>1. D'ici 2023, augmenter le sentiment de sécurité des élèves à l'école et aux alentours à travers un climat sain et sécuritaire.</p> <p>2. D'ici 2023, augmenter le pourcentage d'élèves qui ont des comportements favorisant la santé et le bien-être à l'école.</p>	<p>1. Nombre de situations rapportées en 2020-2021 en lien avec l'intimidation et la violence verbale ou physique à l'école dans l'outil de monitoring uniformisé.</p> <p>2. Le pourcentage d'élèves qui ont des comportements favorisant la santé et le bien-être à l'école en 2020-2021.</p>	<p>D'ici 2023, réduire annuellement de 2 % le nombre de situations rapportées en lien avec l'intimidation et la violence verbale ou physique à l'école.</p> <p>D'ici 2023, augmenter de 2 % le pourcentage d'élèves qui ont des comportements favorisant la santé et le bien-être à l'école.</p>	Élaboration d'un continuum du préscolaire à la 6 ^e année visant la saine gestion et des émotions et le développement des habiletés sociales.
Favoriser le développement d'une culture de collaboration et développer l'expertise de chacun.	Favoriser la collaboration entre tous les acteurs responsables de la réussite de l'élève.	1-D'ici 2023, augmenter le nombre de rencontres où la collaboration et le développement de l'expertise de chacun sont mis de l'avant au profit de la réussite des élèves	<p>En 2018-2019, une communauté d'apprentissage a été instaurée à l'école.</p> <p>En 2019-2020, deux communautés d'apprentissage ont été mises en place à</p>	D'ici 2023, annuellement, au moins 2 communautés d'apprentissage professionnelles seront mises en place afin que le développement de	<p>Une rencontre de codéveloppement pédagogique a eu lieu pour chacun des degrés (enseignants, CP, direction)</p> <p>Une CAP au préscolaire en lien avec le nouveau programme sur la gestion</p>

			l'école.	l'expertise de chacun soit mis de l'avant et qu'il contribue à la réussite de tous les élèves.	de l'anxiété (enseignante, TES et psychoéducatrice) Cinq rencontres du comité pédagogique en 20-21
--	--	--	----------	--	---

L'analyse des résultats

La pandémie de COVID-19 a fait subir aux systèmes éducatifs un choc sans précédent dans l'histoire. Malgré toutes les adaptations à mettre en place afin d'assurer la sécurité des élèves et du personnel, nous pouvons dire qu'à l'école Jean-Leman la réussite éducative de nos élèves a toujours été placée au cœur de nos priorités comme en témoignent nos excellents résultats. Également, le dévouement du personnel et la grande collaboration de tous (parents et employés) ont contribué au bien-être de nos élèves.

Malgré les contraintes engendrées, la pandémie a stimulé l'innovation dans notre établissement. Entre autres, pensons au déploiement rapide des technologies (portables et iPad dans les familles), aux initiatives innovantes qui ont permis la poursuite d'activités d'enseignement et de formation à distance et à la formation rapide du personnel afin qu'il puisse rapidement s'adapter à cette nouvelle façon d'enseigner.

Cependant, les cinq mois d'absence de fréquentation scolaire pour nos élèves en 19-20 ont laissé des traces tout particulièrement auprès de nos élèves à risque. Afin de répondre aux besoins de ces élèves, des services additionnels ont été mis en place en orthopédagogie, en tutorat et en ajout d'heure en TES. À cet effet, un orthopédagogue de plus a été engagé en mars 2021. Nous avons, également, embauché quatorze tuteurs qui ont accompagné plus de soixante-quinze élèves et des heures additionnelles ont été ajoutées en éducation spécialisée.

Parallèlement, il est important de noter qu'un peu plus de quinze pour cent de nos élèves ont un plan d'intervention adapté actif. Le plan d'intervention consiste en une planification d'actions coordonnées qui sont établies au sein d'une démarche de concertation. Il s'inscrit dans un processus dynamique d'aide à l'élève, prend appui sur une vision systémique (facteurs personnels, facteurs familiaux et sociaux et facteurs scolaires) de sa situation et est mis en œuvre selon une approche de recherche de solutions.

Également, nous croyons sincèrement que l'ajout de tous ces services complémentaires aura des résultats positifs observables dans les résultats de nos élèves à la fin de la deuxième étape.

En conclusion, notre projet éducatif se veut inclusif. Nos actions permettent à chacun de nos élèves de développer leur plein potentiel et favorisent ainsi leur épanouissement dans tous les domaines de la vie.

Comme prévu à l'article 83.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, voici les principaux résultats de notre Plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année 2020-2021 :

- Nombre de cas signalés : 11
- Nombre de cas traités : 11
- Nature des plaintes : Jeux en ligne, cour d'école (violence verbale et physique), conflits entre amis, rejet d'un pair, insultes auprès d'un élève, lettres de menaces, etc.
- Plaintes retenues : Après analyse des plaintes, deux d'entre elles ont été retenues dans le cadre de la loi 56.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES EN CHIFFRES...



54 ÉTABLISSEMENTS

38 écoles primaires

1 centre de formation
générale aux adultes

1 école spécialisée à mandat régional

12 écoles secondaires

2 centres de formation
professionnelle

Près de **31 400** élèves, jeunes et adultes

Plus de **6 580** membres du personnel à temps plein et à temps partiel
(personnel de soutien, enseignants, professionnels et gestionnaires)

Pour en savoir plus sur le CSSDGS :

www.cssdgs.gouv.qc.ca | www.facebook.com/csdgs.qc.ca | <https://twitter.com/CSDGS>